

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <span style="font-size: 1.2em; color: blue;">30/10/19</span>	Dossier complet le : <span style="font-size: 1.2em; color: blue;">14-01-2020</span>	N° d'enregistrement : <span style="font-size: 1.2em; color: blue;">2019-009103</span>
<b>1. Intitulé du projet</b>		
Premier boisement de terre agricole : plantation de acacia, pins, peupliers et bouleaus sur une superficie globale de 11ha50		
<b>2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)</b>		
<b>2.1 Personne physique</b>		
Nom <span style="font-size: 1.2em; color: blue;">VAN 'T HOF</span>	Prénom <span style="font-size: 1.2em; color: blue;">Raymond et Joséphine</span>	
<b>2.2 Personne morale</b>		
Dénomination ou raison sociale <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 200px; height: 15px;"></span>		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 200px; height: 15px;"></span>		
RCS / SIRET <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 100px; height: 15px;"></span>	Forme juridique <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 100px; height: 15px;"></span>	
<b>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</b>		
<b>3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet</b>		
<b>N° de catégorie et sous-catégorie</b>	<b>Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</b>	
47°c)	Premier boisement d'une superficie de 11ha50	
<b>4. Caractéristiques générales du projet</b>		
<b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b>		
<b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>		
Le projet consiste à la plantation de 11 ha 50a de acacia, pins, peupliers et bouleaus sur une terre agricole suite à l'arrêt de l'exploitation familiale depuis plus de 20 ans. L'objectif est d'éviter la mise en friche de ces différentes parcelles mais aussi développer sur l'exploitation une filière bois par une production de bois de qualité, en plantant des essences déjà bien implantées et adaptées au territoire.		
Les travaux consistent à réaliser la mise en place des plants suivant les recommandations des techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière, à savoir :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- une préparation localisée du sol avant plantation,</li> <li>- la plantation d'essences à densité à l'hectare adaptée au sol (suivant les conseils de technicien),</li> <li>- une entretien mécanique du sol annuel après plantation (disquage superficiel des interlignes au printemps),</li> </ul>		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce boisement est de :

- valoriser les parcelles agricoles non exploitées, tout en conservant ces parcelles en bon état d'entretien,
- diversifier les revenus du propriétaire (plus d'activité agricole),
- réaliser à terme une production de bois d'œuvre de qualité,
- maintenir des parcelles accessible, aérée avec un couvert limité.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront programmés et réalisés sur une durée de 1 à 2 mois (automne, hiver 2020).

Il y aura plusieurs étapes :

- 1- la préparation du sol par un broyage des repousses et rejets (arrêt de l'exploitation agricole depuis de nombreuses années),
- 2- un disquage général des parcelles,
  - 1- un travail localisé à l'emplacement des plants (sous solage),
  - 2- la plantation envisagée à l'automne 2020, avec la pose (si nécessaire) de filets de protection contre les dégâts de gibier qui seront retirés 4 à 5 ans suite à la plantation.

Les plantations seront réalisées en respectant les distances avec les fonds voisins.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans le cadre de l'exploitation, les travaux suivants seront réalisés :

- 1- un entretien annuel du sol par un travail mécanique superficiel (disquage) dans les interlignes (au printemps sur sol ressuyé pour ne pas créer d'ornières) pour limiter la concurrence avec les plants en place,
- 2- à terme, il ne sera uniquement réalisé un broyage annuel des interlignes pour maintenir un accès facile aux parcelles et aux arbres,
- 3- Coupe des arbres selon la croissance.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Uniquement demande d'examen au cas par cas (Article R.122-3 du code de l'environnement) au titre de l'item 47 °c) premier boisement supérieur à 0,5 ha

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale de la plantation (les nombreuses parcelles sont toutes situées sur un même îlot)	11ha50a

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune : Monflanquin  
Lieu dit : Darelbos  
Section : BV, Parcelle N° : 38  
Lieu dit : La Deblade, Section : BV  
Parcelles N° : 44, 52, 204, 206  
Lieu dit : Al Soubirot, Section : BV  
Parcelles N° : 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 188  
Lieu dit : Bussac, Section : BV  
Parcelle N° : 113  
Lieu dit : Al Jouncas, Section BV  
Parcelles N° : 114, 115  
Lieu dit : Darrelbos, Section BV  
Parcelles N° : 167, 168  
Lieux dits : Al Peyral et Mengefer  
Parcelles (BV) N° : 200, 234, 235

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 00° 7' 54" 22 Lat. 44° 47' 23" 93

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 150 m d'une ZNIEFF Type 1 N° 720012898 "Vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou. Le projet est situé à 500 m d'une ZNIEFF Type 2 N° 720020085 "Prairies humides des Vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet de plantation de pins, chênes, peupliers et bouleaux doit permettre de boiser des parcelles aujourd'hui en friches et donc pérenniser voire améliorer un impact positif sur la faune et la flore.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Là encore, ce projet de boisement débouche sur l'arrêt des intrants agricoles. On peut donc supposer un impact positif sur la faune et la flore

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La plantation de pins, chênes, peupliers et bouleaus vient en remplacement d'un espace agricole abandonné et partiellement en friche. Fin de l'activité agricole depuis de nombreuses années
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il y aura sur les parcelles une diversification des essences pour limiter et prévenir tout risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, ce projet de boisement doit permettre le stockage du carbone
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les essences retenues sont déjà en place sur le territoire
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement induit un changement d'usage mais permet une nouvelle valorisation (voulue par le propriétaire) dans la filière forêt-bois, sources de nombreux emplois locaux.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Ce projet de boisement consiste :

- à implanter des essences déjà présentes sur le bassin versant,
- à réaliser un travail préparatoire du sol localisé (sous solage, disquage),
- lors de la phase travaux (plantation, entretien) et exploitation (coupe) à choisir des périodes propices pour éviter de déstabiliser le sol (ornières, tassements) et diminuer au maximum la circulation des engins agricoles,
- à supprimer le recours aux produits phytosanitaires (désherbants, engrais,...),
- à enlever les filets de protection contre les dégâts du gibier.

De plus, il y aura pas de remise en culture de ces parcelles (pas de besoin en eau, plus de traitements).

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale car :

- le projet est conforme aux recommandations formulées pour ce type de boisement,
- le boisement a un impact positif sur le sol et l'environnement de la parcelle, compte tenu des précédents usages,
- le projet ne compromet pas le potentiel agronomique et écologique de la parcelle.

De plus, les propriétaire souhaite valoriser ces parcelles par la plantation de boisement pour éviter la fermeture du paysage (friches).

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

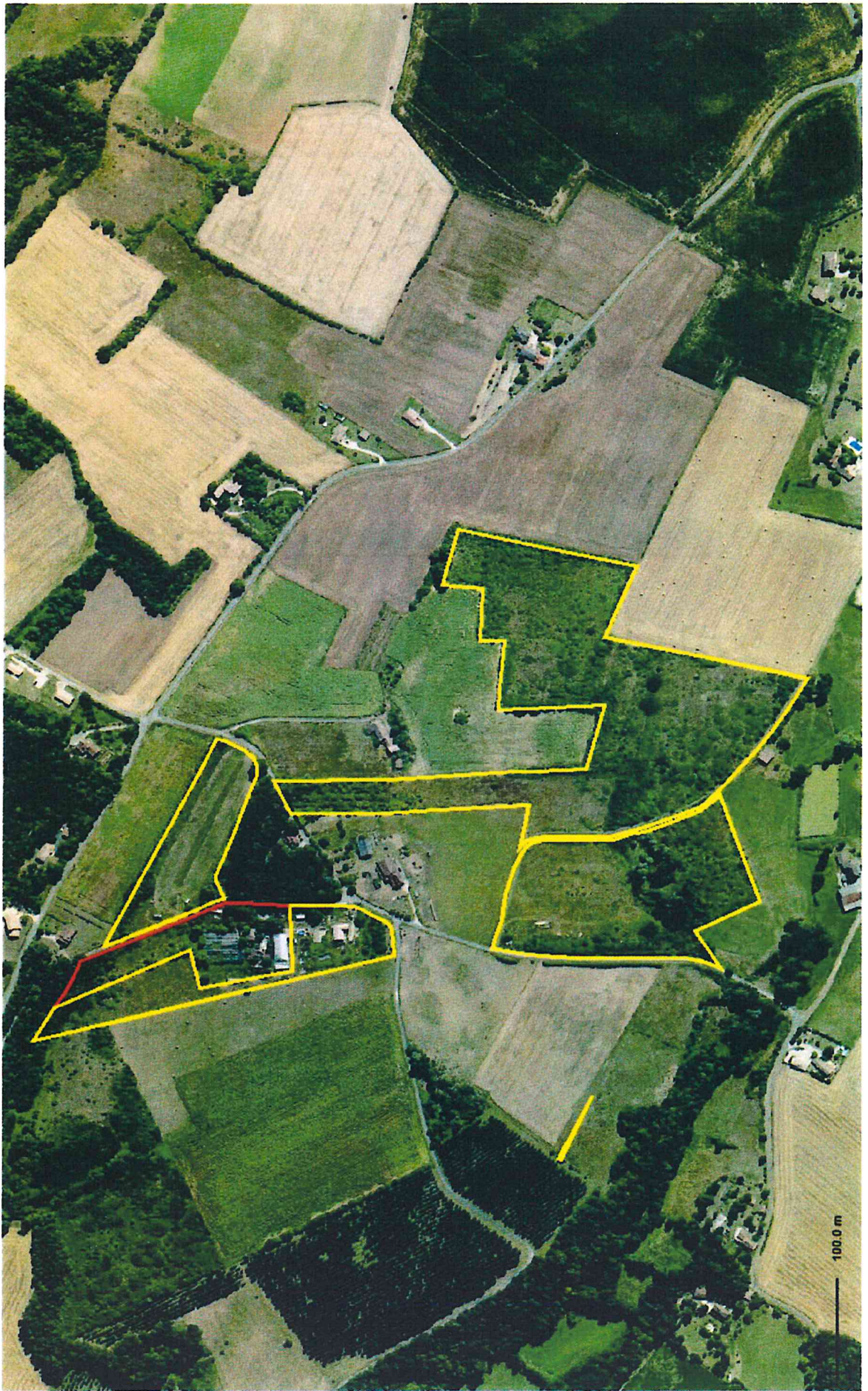
Fait à Monflanquin

le, 28-10-2019

Signature



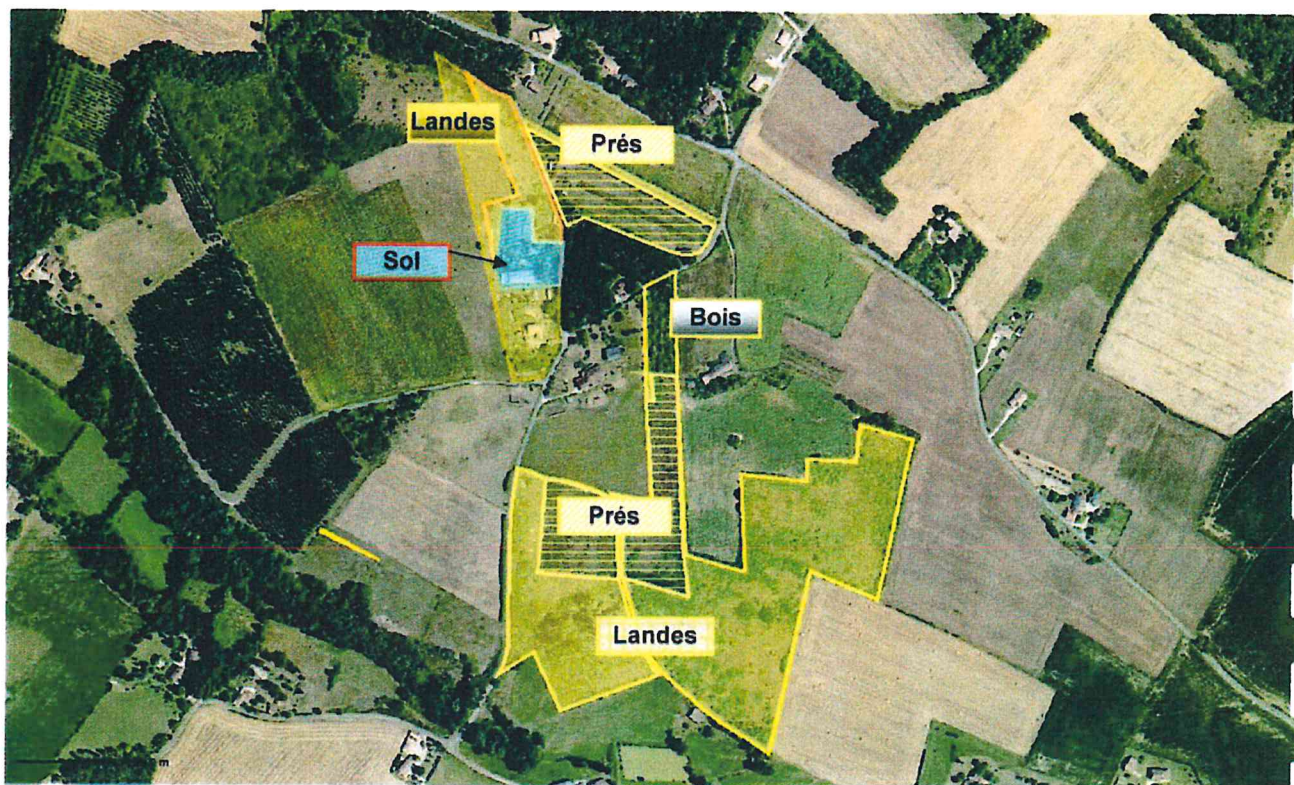






## Le foncier :

Photographie : Les différents lots.



**Les bois taillis** : (détouré de jaune – lot 1). C'est la parcelle cadastrale BV 44  
Elle représente une surface de 0ha 37a 09ca.

Estimation des bois: Comme indiqué dans la partie suivante « Estimation parcellaire détaillée », ce lot est estimé à environ 742 euros soit 2 000 Euros/ha.

**Les landes**:(Jaune plein - lot 2) : C'est la surface la plus importante de la propriété.  
Ce sont des parcelles inexploitées depuis longtemps. Les parcelles nécessiteraient de travaux importants pour afin de rendre les parcelles exploitables.

Sur la parcelle BV 235, il y a la présence d'une maison d'habitation. Ce bâtiment a été édifié sans permis de construire. A ce jour la mairie précise, que ce bâtiment a été construit illégalement et qu'aujourd'hui il n'y aura d'autorisation de donner à la construction.

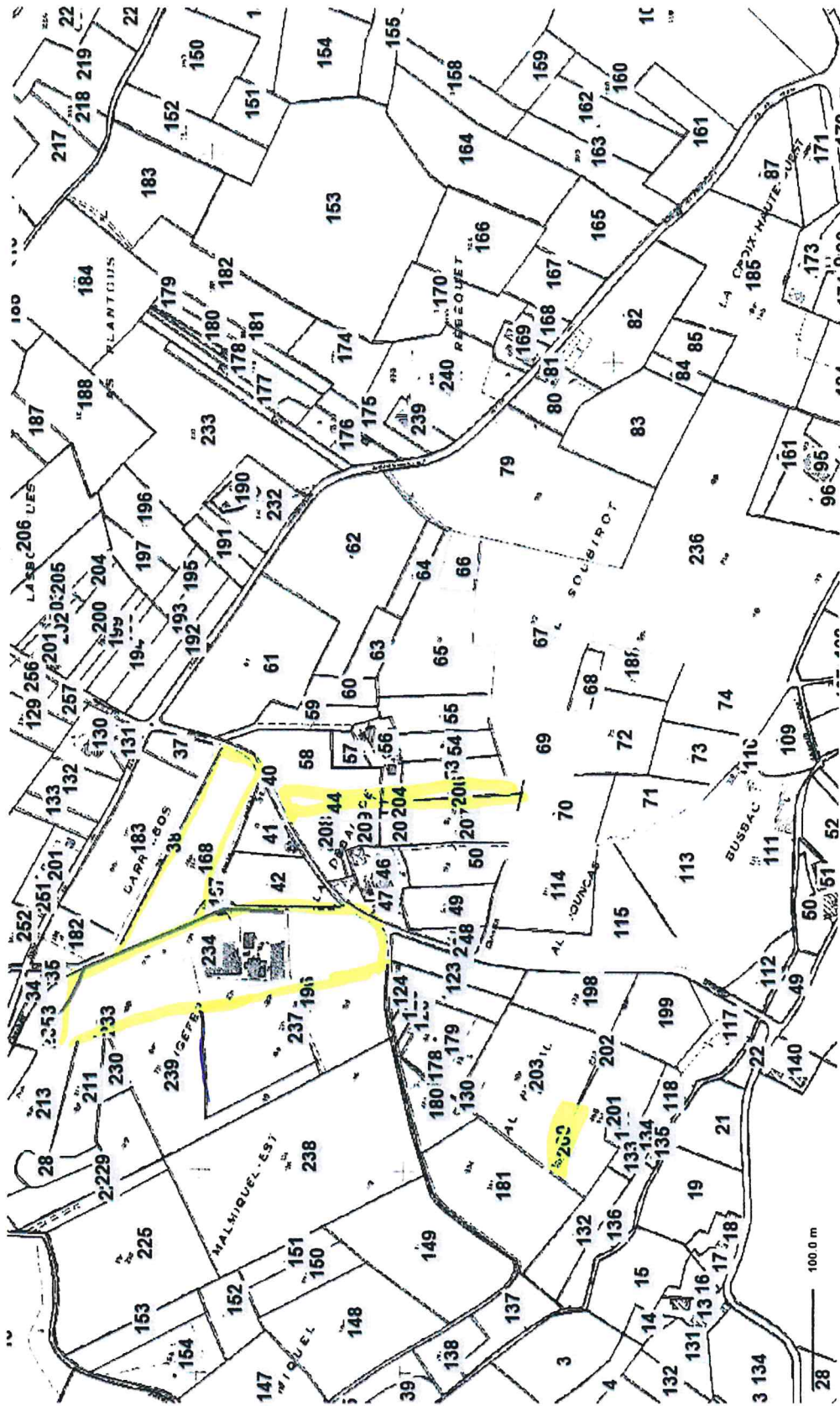
Ce bâtiment ne sera pas pris en compte dans l'estimation et est classé en landes.

Les landes représentent une surface de 8ha 47a 31ca.

Estimation des landes: Comme indiqué dans la partie suivante « Estimation parcellaire détaillée », ce lot est estimé à environ 8 473 Euros soit 1000 Euros/ha.



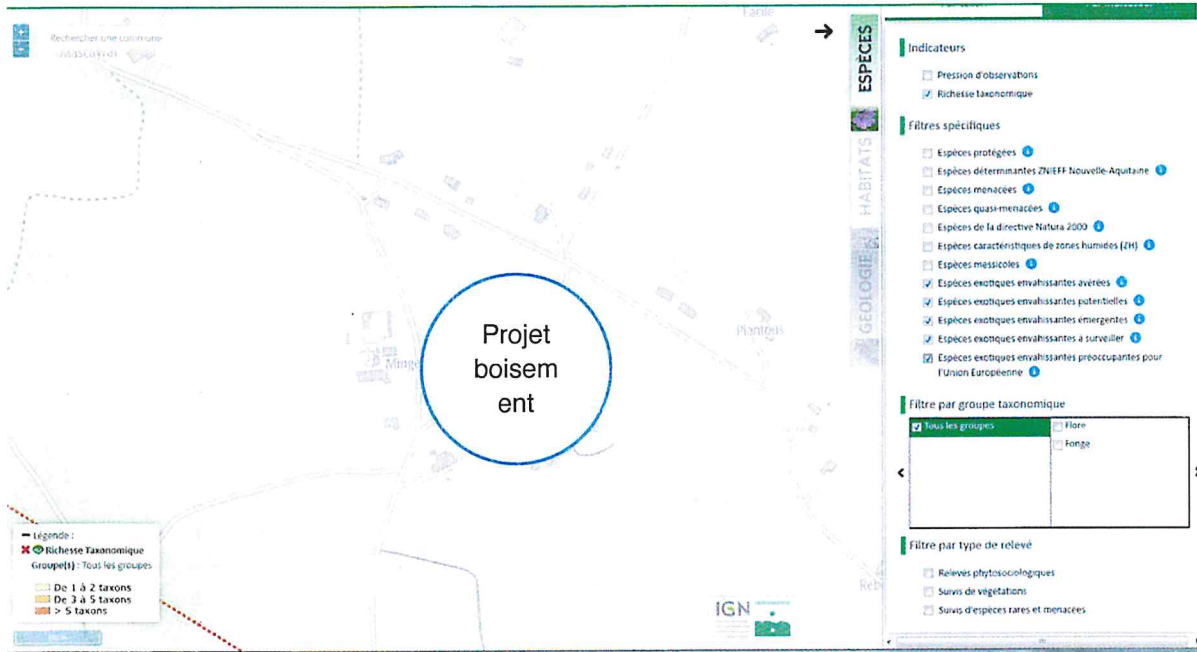




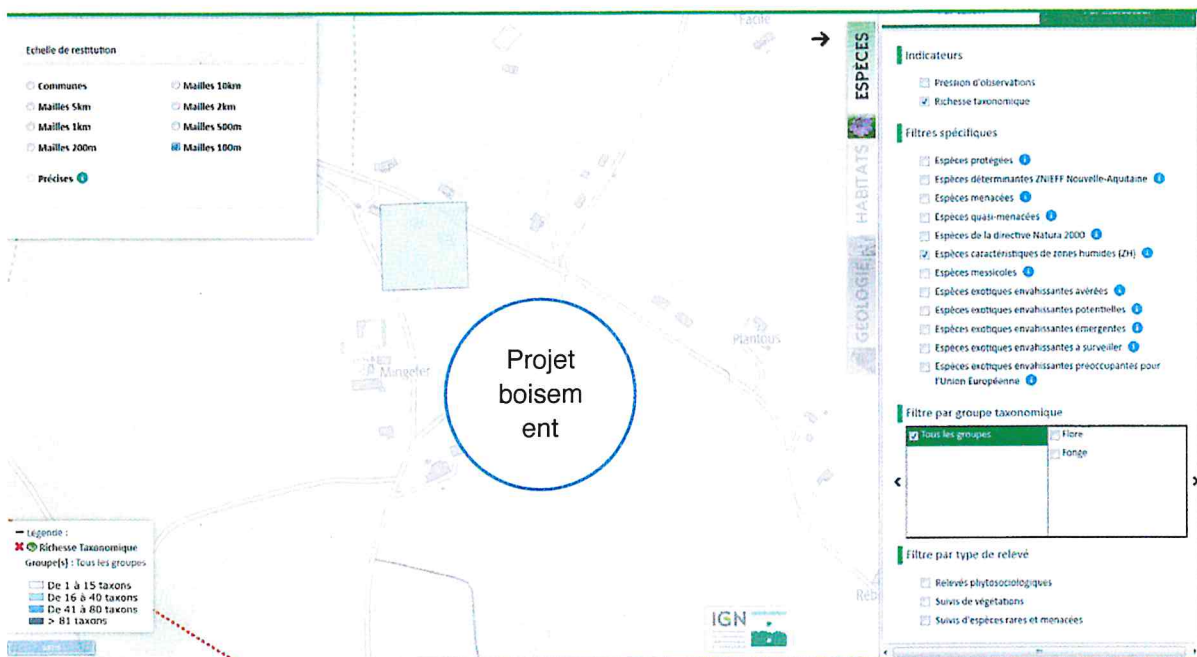


**Concernant la Faune**, après consultation des données sur l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS) ne fait pas apparaître la présence d'espèces patrimoniales et/ou protégées sur les parcelles concernées par le projet de plantation de pins et chênes. Voir ci-dessous les captures écrans.

**Espèces exotiques envahissantes**  
(avérées, potentielles, émergentes, à surveiller et préoccupantes pour l'Union Européennes)

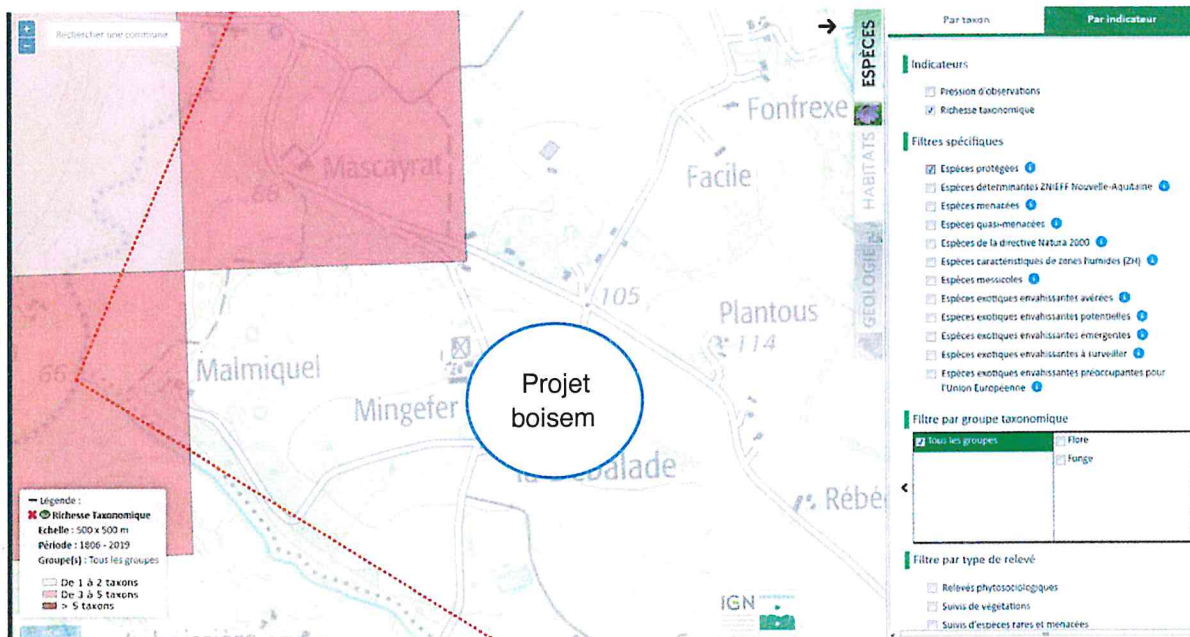


**Espèces caractéristiques de Zones Humides (ZH)**





## Espèces protégées

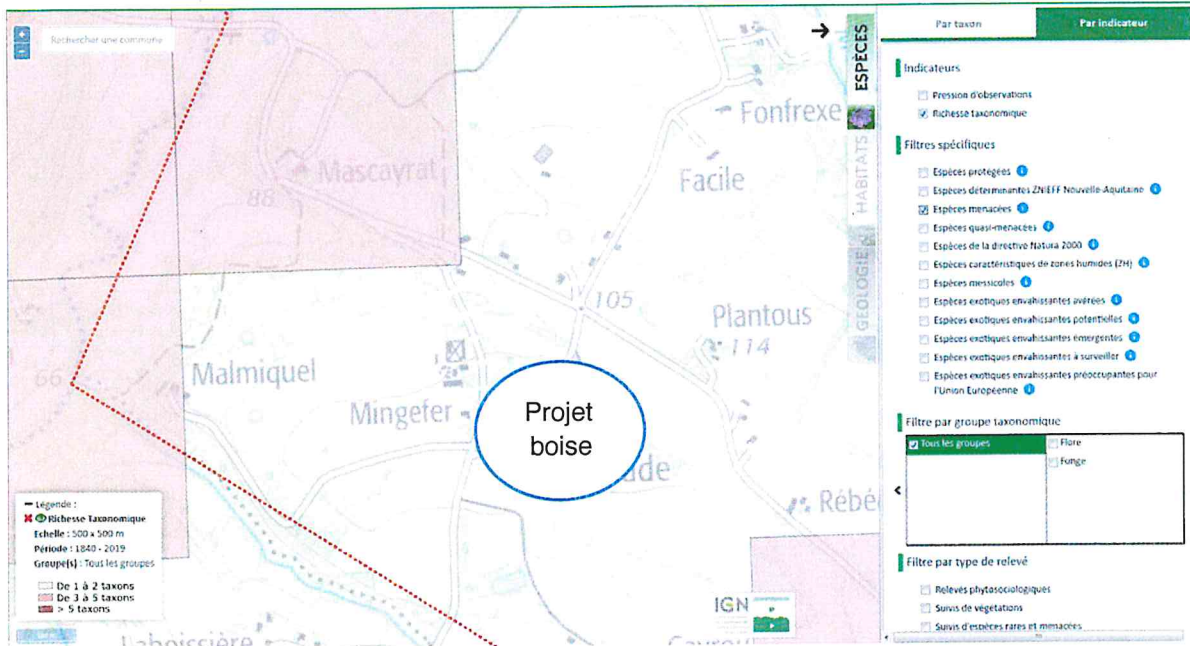


## Espèces quasi menacées

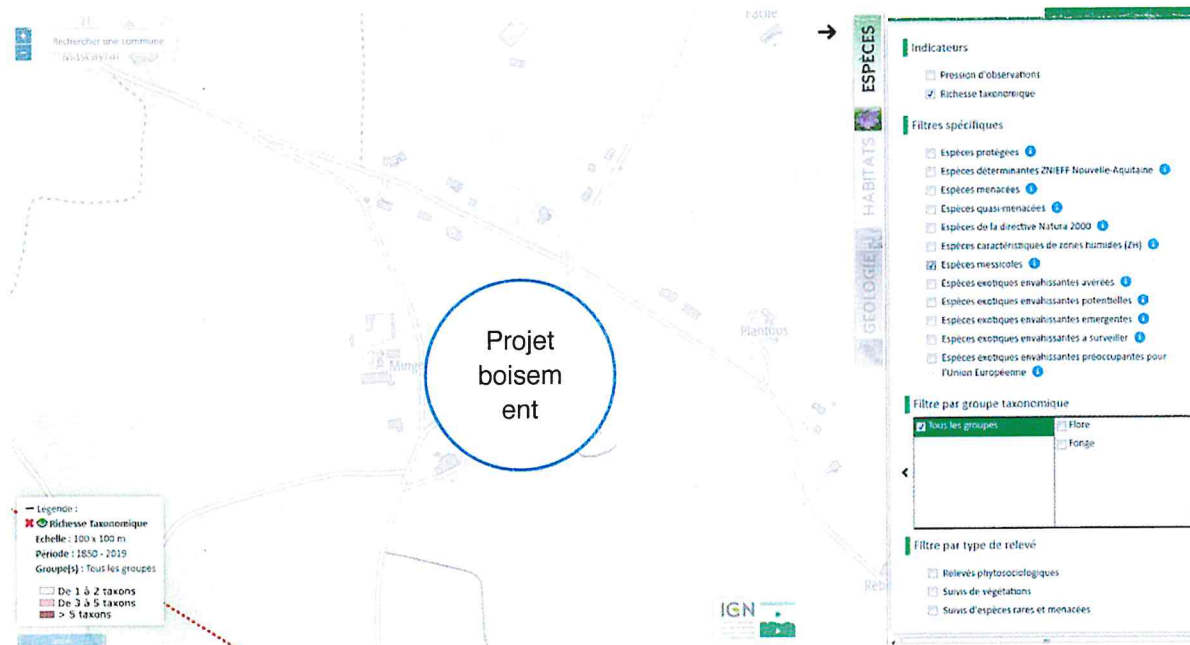




## Espèces menacées



## Espèces messicoles



**Concernant la flore**, suite à consultation de l'OAFS et réponse du 15 janvier dernier, il s'avère qu'il n'y a aucune donnée publique concernant cette thématique sur ce territoire.

Vous trouverez ci-dessous un extrait du mail reçu :

« Je reviens vers vous concernant la demande d'extraction de données : premier boisement (Pins et chênes).





Nous avons pu réaliser l'extraction à l'instant, aucune donnée publique de notre BD n'est incluse dans l'emprise dessinée... »



**Paul Fromage**

**Chargé de projets Système d'Information**

Université Bordeaux - UMR BioGeCo Bâtiment B2 - Allée Geoffroy Saint-Hilaire

CS50023 33615 PESSAC

05 40 00 88 95

<http://si-faune.oafs.fr/>

